departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 11 mars 2002

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal: le 28 Février 2002

Aménagement du boulevard de l'Atlantique - Lancement d'un Appel d'Offres

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 12 Mars 2002

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.

Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à M. Michel PAILLEY.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D20020073

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2002

Voirie Circulation Sécurité Routière

Aménagement du boulevard de l'Atlantique - Lancement d'un Appel d'Offres

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs, Sur proposition du Maire Après examen par la Commission Générale, Dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain, est prévue la requalification du boulevard de l'Atlantique face au centre commercial Carrefour. Le projet se menant en parallèle de la réhabilitation du centre lui-même.

Cette opération, dont l'objectif est de réduire l'effet de barrière créé par le boulevard entre le quartier du Clou-Bouchet et le centre commercial, consiste à transformer le profil à 2 x 2 voies en un profil à 2 x 1 voie de circulation automobile, accompagné de 2 pistes cyclables (voies mixtes bus – vélos si une ligne de bus y est créée). Une mise en sécurité de la traversée piétonne sera aménagée par un système de placette traversante. D'autre part, au niveau des carrefours Atlantique – Siegfried – Pierre et Atlantique – Equarts – Bonnevay, les feux tricolores seront remplacés par des giratoires. Enfin, les accès au parking du Centre-Commercial à partir de la rue de Pierre et de la rue des Equarts seront adaptés au nouveau fonctionnement du parking.

Le projet d'un montant global de 8 000 000 F (1 219 592,14 €) a fait l'objet d'un financement contractualisé de 4 000 000 F (609 796,07 €) de la part de la Société Carrefour (délibération du 20 décembre 2000) et de 2 000 000 F (304 898 03 €) de la part de l'Etat dans le cadre de l'O.R.U.

Il a été présenté aux différents partenaires et a fait l'objet d'une concertation auprès des commerçants et de la population riveraine fin janvier 2002.

En 2002 sera réalisé le giratoire du carrefour Atlantique – Pierre. Le traitement du boulevard de l'Atlantique entre les 2 carrefours sera réalisé en 2003, ainsi que l'aménagement du giratoire du carrefour Atlantique – Equarts, de la rue des Equarts et de la rue de Pierre, en coordination avec les travaux du Centre Commercial.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2002, sous l'imputation 908-8241.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises pour la 1ère phase
- autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à lancer l'appel d'offres correspondant
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 1
Non participé: 0

Excusé:

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour